




Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

M. Yves Fatton
Président du Conseil communal
Chef du dicastère des infrastructures

 076 414 17 21

Le cap des 11'000 habitants se rapproche !

Madame, Monsieur,

Au 31 décembre 2016, la commune de Val-de-Travers comptait 10'954 habitants, soit une augmentation de 50 habitants par rapport à fin 2015, ceci malgré un mouvement naturel négatif de la population (128 décès pour 99 naissances). La répartition des habitants par village se présente comme suit :

	2015	2016	Variation
Boveresse	383	396	+13
Buttes	646	663	+17
Couvet	2'801	2'860	+59
Fleurier	3'492	3'452	-40
Les Bayards	367	369	+2
Môtiers	817	830	+13
Noiraigue	512	555	+43
Saint-Sulpice	625	611	-14
Travers	1'208	1'166	-42
Total localités	10'851	10'902	+51
Hors commune	53	52	-1
Total habitants réguliers	10'904	10'954	+50

La provenance des nouveaux arrivants est la suivante :

- D'autres communes neuchâteloises : 316
- D'autres communes suisses : 213
- De l'Etranger : 155

Le nombre de résidents suisses se monte à 79.90% de la population. La population étrangère est constituée de 77 nationalités différentes représentant le 20.10% (15.66% de l'Union européenne et 4.44% autres). Depuis la naissance de la commune de Val-de-Travers,



l'évolution de la répartition entre résidents suisses et étrangers est stable.

La moyenne d'âge de la population résidente est de 44 ans. Le nombre de ménages s'élève à 5'248.

Le nombre de 10'954 comprend les habitants dits réguliers et ne tient pas compte des 244 personnes présentes dans la commune avec des permis de durée limitée ou des autorisations pour séjour secondaire. En tenant compte de ces personnes, la commune totaliserait 11'198 habitants.

Pour mémoire, l'évolution annuelle de la population de notre commune depuis 2011 se présente comme suit :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Habitants réguliers	10'857	10'870	10'913	10'851	10'904	10'954
Population totale	11'105	11'158	11'212	11'149	11'181	11'198

Cette mise en perspective permet de rappeler que le développement démographique de Val-de-Travers reste fragile et s'inscrit dans une relative stabilité, avec des signes favorables en direction d'une croissance. Cette situation ne peut que nous encourager dans notre volonté de soutenir la création de logements et l'installation d'entreprises par une politique active, même si celle-ci demande un certain temps pour porter ses fruits. Les projets immobiliers en cours et l'installation de nouvelles entreprises nous permettent ainsi de continuer de regarder l'avenir avec optimisme.

Val-de-Travers, le 16 février 2017

LE CONSEIL COMMUNAL

